

N° 25 - AVRIL 2016

PLEINES PAGES

Assainissement

## Qui a accès aux toilettes?

**Un habitant sur quatre consomme de l'eau non potable, mais un sur trois ne dispose pas d'un assainissement approprié : toilettes et gestion des eaux usées. Dramatique en termes de santé publique, la question est souvent négligée. Forages Mali en fait une priorité.**

L'accès aux latrines est un sujet qui peut prêter à sourire. Pourtant 2,5 milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès à des toilettes, dont 610 millions en Afrique subsaharienne. La population ayant quasiment doublé au cours des 25 dernières années dans la région, l'accès à l'assainissement y a progressé de seulement 6 % et l'accès à l'eau de 20 % au cours de la même période. Comme l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement sont les conditions indispensables pour réduire les risques de maladies hydriques. Une situation dramatique en termes de santé publique et de développement, qui provoque la mort de 2 millions de personnes chaque année dans le monde, dont 90 % sont des enfants de moins de 5 ans. Or, on constate que le passage d'un assainissement médiocre à un assainisse-

**Siège social :**  
Hôtel de Ville - BP 362  
61014 ALENÇON Cedex  
Tél: 06 64 06 39 41  
E-mail: foragesmali.alencon@gmail.com  
Web: http://associationforagesmali.org

**Horaires du secrétariat (MVA)**  
Mardi et jeudi, de 8 h 45 à 12h 15 et de 13 h 30 à 17 h.

**Vos dons sont à adresser à :**  
Forages Mali,  
Crédit Mutuel  
00075124101 - 62  
Un reçu fiscal sera envoyé en retour.

**Collectivités locales partenaires :**  
Région Normandie, Région Pays de la Loire, Conseil départemental de l'Orne, Conseil départemental de l'Essonne, Conseil départemental de la Sarthe, Communes d'Alençon, Arnage, Bagnoles-de-l'Orne, Blainville-sur-Orne, Cerisé, Cormelles-le-Royal, Coudray, Courtomer, Damigny, Dourdan, Fay, Hennebont, La Chapelle-Près-Sées, Le Menil-Guyon, Le Sap, Le Trait, Loué, Magny le Désert, Maignelay Montigny, Mortagne au Perche, Mouans Sarthoux, Ranville, Saint-Denis-sur-Sarthon, Saint-Hilaire-sur-Risle.

**Associations partenaires :**  
Association des Maliens de Normandie, Associations maliennes d'Ile de France, AFDI Normandie, Amicale Personnel CJA, Anjou Forages Mali, Association Développement Faleya, Association Allonnes Sangha Devenir, Comité de Jumelage Alençon Koutiala, Comité de Jumelage Quimperlé Nara, Comité de Jumelage Quetigny Koulikoro, Comité de Jumelage Saintes Tombouctou, Comité de Jumelage Djenné Vitré, Comité de Jumelage Mortagne Mopti, Comité de Jumelage Arnage Sakoïba, Essonne Sahel, Association Ile et Vilaine Mopti, L'Ami Mali, Association Le Coutançais, O.C.I. Angers, Société d'horticulture d'Alençon, Soutien au Tiers Monde de Loué, Action Environnement Mali.

**Partenaires de Forages Mali :**  
Ministère des Affaires Etrangères  
Agence de l'eau Loire Bretagne  
Agence de l'eau Seine Normandie  
Syndicat RESEAU  
SIAP de Saint Ouen sur Iton  
Horizons Solidaires  
Club Richelieu  
Lions Club d'Alençon  
Rotary Club du Bellay d'Angers  
Rotary Club d'Alençon  
Rotary Club d'Angers  
Abbaye en Calcat  
Notre Dame de Charité

Nombreuses entreprises et adhérents individuels  
**Directeur de la publication :**  
Bruno Charuel  
**Réalisation du Teriya Ji :**  
Marylène Carre



### Programme en cours : Koulikoro 2

Mené en concertation avec les services nationaux et régionaux de l'hydraulique du Mali, ce programme prévoit la réalisation de **11 forages** et assainissements pour un budget total de 257 300 €.

♦ **9 forages** dans les communes de Nyamina et Tougouni (Région de Koulikoro). Villages concernés : N'Tobougou, Tamani Marka, Torokoro, Fougaleni, Bebabougou Seguela, Kolombala Bambara, Kosofin.

♦ **2 forages** dans la commune de Sakoïba. Villages concernés : Sakoïba et Kobougou.

Les points d'eau sont équipés de pompes à motricité humaine, excepté à Bebabougou Seguela et Kosofin, où le volume de pompage permet de tester un nouveau type de pompe à énergie solaire.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise malienne Foraco (après consultation). Les pompes sont fournies par l'entreprise Sinergie associée à Vergnet.

♦ **5 latrines** de 2 cabines (lieux publics) ou 3 cabines (écoles) sont construites sur la base d'un plan fourni par UNICEF. Villages concernés : Badribougou, Kolimana, Tougouni (région de Koulikoro), Kobougou et Menfala (région de Ségo).

Les travaux sont réalisés par l'entreprise TTM (Travaux Tropic Mali) de Daouda Kanté, retenue après consultation en janvier 2016.

### Coordination du programme

Le cabinet Cash Nef de Daouda Cissé a été reconduit sur le programme. Daouda est maintenant secondé par un technicien situé à Bamako : **Ibrahima Samaké**. Il devient le correspondant sur les programmes de Koulikoro et Ségo : coordination des opérations sur place, organisation des animations villageoises, interface avec les autorités maliennes.



**Ibrahima Samaké (à droite) en réunion avec des chefs de village.**

### Calendrier

> **Février à octobre 2015 :** montage financier, contacts avec les autorités maliennes, choix des villages.

> **Novembre-décembre 2015 :** première mission Forages Mali, choix des fournisseurs, études géophysiques, début de l'animation villageoise.

> **Janvier à février 2016 :** forages.

> **Février à mars 2016 :** construction des latrines, poses des margelles et pompes.

> **10 au 16 avril 2016 :** deuxième mission de Forages Mali, réception des ouvrages.

> **Jusqu'en octobre 2017 :** animation et suivi du comité de gestion dans chaque village.

### Recensement des forages au Mali

Les Directions Régionales de l'Hydraulique ont réalisé début 2016, pour le gouvernement malien, une vaste opération de recensement des forages et ouvrages ruraux d'accès à l'eau. Ce document servira à Forages Mali et aux autorités maliennes à fixer les priorités des prochains programmes. Le taux de couverture officiel d'accès à l'eau potable est de 63 % aujourd'hui. Le Plan National d'Accès à l'Eau Potable vise un objectif de 80 % en 2017, ce qui suppose un programme d'investissement de plus de 11 000 points d'eau.



### TRIBUNE

## « Agir sur place, sans intermédiaires »

**Bruno Charuel**  
Président de Forages Mali

« Initiée en 2000, la Déclaration du Millénaire de l'ONU faisait la promesse la plus importante jamais tenue aux populations les plus pauvres du monde. Les pays développés s'engageaient à allouer 0,7 % de leurs revenus à aider les pays du Sud. En réalité, ils n'ont consacré que 0,31 % de leurs revenus. Le manque à gagner a touché essentiellement l'Afrique où les constats restent dramatiques : 50 % des populations rurales vivent sans eau potable et 76 % sans installations sanitaires. C'est inconcevable pour nous qui envoyons, plusieurs fois par jour, dans nos toilettes, des dizaines de litres d'eau potable ! Pour pallier à cette déficience des États, les associations et organisations non gouvernementales prennent une part active dans le processus d'aide aux pays les plus démunis. C'est ce que fait, modestement, Forages Mali, depuis plus de trente ans.

### En circuit court

Mais ces associations sont-elles réellement efficaces et utiles ? Sans y répondre sur le fond, je témoigne de notre savoir-faire et de nos résultats. L'association Forages Mali, avec l'aide de ses bénévoles, fonctionne en circuit court. Nos programmes de forages et de latrines se font sans intermédiaires. Ils sont portés par les populations villa-

geoises, qui en assurent la maintenance et le bon fonctionnement. Nos délais de réalisations sont performants ; le programme de 11 forages en cours a été réalisé en 6 mois ! Il faut plusieurs années pour qu'un tel programme soit réalisé par des fonds d'État. Le contrôle que nous réalisons, avec des missions sur place, garantit la bonne utilisation des fonds et évite les détournements ou les malversations.

### À notre modeste niveau

Je me dois d'évoquer dans ce papier le sujet qui ronge l'Europe, à savoir les mouvements migratoires. Outre les réfugiés des zones en guerre, beaucoup de jeunes Africains traversent la Méditerranée en espérant trouver un eldorado en Europe. Évitions de tomber dans l'affectif et regardons la situation avec pragmatisme. Apportons aux pays les plus pauvres des conditions de vie meilleures, qui permettront aux habitants de ne pas quitter leur village ou leur pays. C'est ce que nous essayons de faire, à notre modeste niveau, avec le soutien et la confiance des donateurs et de nos financeurs. Soyez en remerciés. »

**« Apportons aux pays les plus pauvres des conditions de vie meilleures qui permettront aux habitants de ne pas quitter leur village. »**

Si vous souhaitez recevoir régulièrement des informations de Forages Mali, merci de nous communiquer votre adresse mail.

## L'EQUIPE DE FORAGES MALI

**Le bureau** (constitué le 31 mars 2015)  
**Président :** Bruno Charuel (ingénieur agronome)  
**Vice-président :** Dominique Artois (maire adjoint d'Alençon)  
**Vice-président :** Patrick Cousin (maire de Cerisé)  
**Secrétaire :** Claudine Courvasier (28 ans de missions au Mali)  
**Secrétaire-adjoint :** Daniel Cadeau (délégué Arnage)  
**Trésorier :** Arnaud Besnard Bernadac (directeur de la Chambre d'Agriculture de l'Orne)  
**Trésorier-adjoint :** Jean-Pierre Blouet (conseiller départemental de l'Orne)



De gauche à droite, Bruno Charuel, Olivier Chauvière, Daniel Cadeau, Patrick Cousin et Claudine Courvasier.

**Le Conseil d'administration** (élu le 7 février 2015)  
**Présidente d'honneur :** Marie-France Gignoux, Cormelles-le-Royal (14)  
Claude Bondie, « Allonnes Sangha Devenir » (72)  
Jacqueline Chauvineau, Comité de Jumelage Arnage (72)  
Robert Fontaine, Association de Jumelage Alençon Koutiala (61)  
Claude Frémin, conseillère Cormelles-le-Royal (14)  
Jean-Claude Germon, Jumelage Quetigny Koulikoro (21)  
Odile Lambert, Courtomer (61)  
Monique Legros, conseillère Ranville (14)  
Rolande Marie, Cormelles-le-Royal (14)  
Guislain Marse-Guerra, Environnement Mali « AEM » (61)  
Christine Roimier, conseillère départementale de l'Orne  
Marie-Odile Tavernier, AFDI Normandie  
Lassama Gassama, Migrants Maliens de Paris  
Hamadi Sangaré, Migrants Maliens de Normandie

**La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 23 avril à 9h, en présence de Yaya BOUBACAR, Directeur national adjoint de l'Hydraulique au Mali.**



## Qui a accès aux toilettes ?

Assainissement

■ ■ ■ Suite de la première page

ment amélioré, c'est-à-dire l'installation de toilettes, réduit d'environ un tiers le taux global de mortalité infantile.

### Le milieu rural est oublié

Problème : le financement est inégal et insuffisant. Aucun pays d'Afrique n'a alloué plus de 0,5 % de son PIB au secteur de l'eau, assainissement et hygiène. Parallèlement, sur les 3,8 milliards de dollars de l'aide publique au développement attribuée chaque année au secteur WASH, les trois quarts approximativement vont à l'eau et le quart restant à l'assainissement. En outre, la plus grande partie de l'aide publique au développement va à des pays dont la situation est plutôt déjà bonne et, bien que l'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu rural soit bien moins développé qu'en milieu urbain, l'aide financière extérieure et intérieure va principalement aux systèmes des zones urbaines.

### Prise de conscience

Néanmoins, la prise de conscience progresse. Les principaux bailleurs imposent désormais l'intégration d'un volet assainissement avant de financer un projet d'adduction d'eau. C'est le cas de l'Agence de l'Eau. « *Aujourd'hui, un projet qui n'inclut pas un accès à l'assainissement de base ne sera pas accompagné* », note Thierry Cozic, membre de la commission « coopération décentralisée » au sein de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. C'est aussi une exigence des législations locales. Au Mali, un Plan National d'Accès à l'Assainissement, directement inspiré du



**1** Bloc de trois latrines dont un accès handicapé, installé dans une école par Unicef Canada, sur la route de Nyamina.  
**2** Latrine du programme Koulikoro 1 construite au sein d'un centre de santé à Tougouni.

Plan National d'Accès à l'Eau Potable, est en cours de finalisation.

### Intégré dans les programmes dès 2013

Depuis 2013, Forages Mali a intégré dans chaque programme un volet assainissement. Il inclut la construction de latrines à fosse (à minima), implantées dans les écoles, les centres de santé ou les lieux publics. Dans le précédent programme « Koulikoro 1 », 16 latrines ont pu être réalisées dans un délai très court et dans des conditions difficiles (hivernage). La mission de Forages Mali en novembre 2015 a constaté que ce type de latrines reste très rudimentaire et que, faute de prépa-



**3** L'assainissement concerne aussi la propreté des points d'eau. Autour de chaque forage, une margelle et un canal d'évacuation des eaux (puits perdu à son extrémité) sont aménagés.  
**4** L'installation de latrines suppose la participation des villageois, dans la phase de construction et dans la gestion de l'équipement. Comme pour les points d'eau, un comité et une caisse de gestion sont mis en place.

ration, les villageois n'ont que très peu participé à leur construction. La délégation a rencontré les entreprises Lassana Bengaly et Daouda Kanté TTM (Tropic Travaux Mali), susceptibles de construire ces installations.

### Cinq latrines « standard Unicef »

Suite aux différents échanges avec les entreprises, l'administration et les maires, Forages Mali a décidé d'inclure dans le programme Koulikoro 2 la réalisation de cinq latrines de qualité (au lieu des 16 initialement prévues, mais trop rudimentaires)<sup>1</sup>. Elles sont implantées en priorité dans les écoles dotées de point d'eau, à Nyamina (villages de Badribogou

et Kolimana), Tougouni (Tougouni) et Sakoïba (Kobougou et Mefala). Après consultation, l'entreprise TTM a été retenue en janvier 2016 pour la réalisation des cinq latrines collectives, livrées fin mars. Le type de latrines choisi est celui du standard Unicef : un bloc à deux ou trois cabines avec fosse. Il coûte entre 8 et 10 000 euros, avec la participation des villageois.

### Participation villageoise

Car outre la qualité des ouvrages, Forages Mali insiste sur la participation villageoise au projet, qui doit faire l'objet d'un contrat entre l'entreprise et la commune concernée, avant le démarrage des travaux. Les villageois parti-

cipent à la construction des latrines (opérations de fouille, transport de matériaux...) et à la gestion de l'équipement. Comme pour les points d'eau, un comité et une caisse de gestion devront être mis en place. L'évaluation du programme sur le volet assainissement sera particulièrement importante, car les ONG et leurs partenaires locaux ont encore peu d'expérience dans le domaine. Or l'objectif ne sera atteint que si les habitants s'approprient ces nouveaux usages. À suivre.

<sup>(1)</sup> La part consacrée à l'assainissement (assainissement du point d'eau et latrines) dans le programme Koulikoro 2 s'élève à 15 600 euros, sur un montant global de 257 300 euros.

## ARNAGE : UNE COLLECTIVITE PARTENAIRE ENGAGÉE



Thierry Cozic, maire d'Arnage.

La ville d'Arnage (Sarthe) a sollicité Forages Mali pour réaliser deux forages sur la commune de Sakoïba, à laquelle elle est liée dans le cadre d'une coopération décentralisée. Une première pour l'association.

En 2010, la ville d'Arnage a souhaité ouvrir ses relations internationales vers un pays en développement. Un accord de coopération décentralisée est signé avec la commune rurale de Sakoïba, dans la région de Ségou, au Mali. Une délégation française se rend sur place « avec une feuille blanche » pour construire ensemble ce nouveau partenariat. Les deux communes s'engagent à développer la coopération autour de cinq axes : l'accès à l'eau, l'éducation, la santé, l'économie, et la culture. Deux ans plus tard, le maire de Sakoïba, Bakary Diarra, est accueilli pour la première fois à Arnage. Il visite la ville, ses infrastructures et installations et rencontre Forages Mali. L'accès à l'eau est au cœur des discussions. Sakoïba se situe à 200 kilomètres de la région de Koulikoro, où s'achève le programme de forages. Les deux communes décident aussitôt de saisir cette opportunité pour intensifier rapidement leurs échanges. Arnage sollicite Forages Mali pour la réalisation de deux forages. C'est la première fois qu'une collectivité demande à l'association de monter pour elle un projet de forage.

### Partenariat efficace

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage est signée en janvier 2013. « *Après trois années d'actions dans le domaine de l'éducation et la santé prioritairement, Forages Mali nous offre la possibilité de nous engager sur la question de l'accès à l'eau, en apportant son expertise technique et sa connaissance du dossier* », convient l'actuel maire d'Arnage, Thierry Cozic. De son côté, Forages Mali y voit une opportunité financière et surtout, la possibilité d'inscrire son projet dans le cadre d'une coopération déjà bien engagée. « *Sur place, nous avons des interlocuteurs identifiés et reconnus, qui connaissent leur terrain et leurs besoins, et qui sont en relation permanente avec leurs partenaires français. Cela sécurise la relation* », apprécie Daniel Cadeau, secrétaire-adjoint de Forages Mali et par ailleurs responsable du Groupe Mali à Arnage. En outre, le partenariat entre la collectivité et l'association permet de bénéficier de nouveaux financements, par la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe. La participation de la ville d'Arnage est de 9 000 euros.

### Deux forages à Sakoïba

En novembre 2015, une délégation de Forages Mali se rend au Mali pour préparer le programme « Koulikoro 2 », dont les deux forages à Sakoïba. La localisation est pertinente : la région est considérée comme zone prioritaire du Plan National d'Accès à l'Eau potable de l'Etat malien. Le conseil communal et la population de Sakoïba se montrent « très participatifs ». Le projet est affiné sur place : l'un des deux forages, initialement prévu sur le village de Benni, est réorienté à Sakoïba (il en existe déjà un à Benni, récemment réhabilité). L'autre forage est réalisé à Kobougou. Deux villages bénéficient également de latrines. En avril 2016, une nouvelle mission de Forages Mali ira réceptionner les ouvrages. Le travail d'accompagnement des villageois autour du nouveau point d'eau se poursuivra encore pendant 18 mois.

### Loi Oudin

Le projet de coopération entre Arnage et Sakoïba se poursuit, quant à lui, sur d'autres thématiques, notamment la santé et l'éducation. Du matériel médical et des fournitures scolaires ont été acheminés par conteneurs l'été dernier, avec la participation de la ville de Hude, en Allemagne, jumelée avec Arnage. « *L'accès à l'eau n'est qu'une étape dans un projet plus global de coopération entre collectivités du Sud et du Nord, dans le cadre d'un réseau européen de villes jumelées* », conclut Thierry Cozic. Son prochain cheval de bataille sera la participation des grandes collectivités au financement des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement dans le cadre de la loi Oudin. Thierry Cozic est aussi vice-président de la Communauté urbaine du Mans, en charge de l'eau et de l'assainissement...



Village de Kobougou en novembre 2010. « Association (Foraba), on a besoin d'école et d'eau ». Attente des populations.